



DÉPARTEMENT ISERE

COMMUNE LE BOURG D'OISANS

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante

- Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)
- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
- Opération d'aménagement
- Autre

relatif à : la déclaration de projet emportant
mise en compatibilité du PLU pour le
Projet d'Installation de Stockage des
Déchets Inertes aux lieux-dits
"Madelay", "Pont Escoffier" et "les Ois."
Registre ouvert le 17/12/2021

lieu de la concertation : Mairie 1 rue Humbert
38520 BOURG D'OISANS

Registre de concertation du public

« Le registre de concertation a été ouvert le **17/12/2021** par Monsieur le Maire de la Commune de Bourg-d'Oisans. Il est disponible en mairie aux heures et jours d'ouverture de la commune. Le registre est mis à disposition de la population durant une durée minimale d'un mois compté entre la mise en disposition du registre et du dossier de concertation et la clôture de la concertation.

Il consigne l'ensemble des doléances reçu par la commune (demandes écrites dans le registre de concertation, courriers et courriels).

Si la doléance concerne une ou plusieurs parcelles cadastrales, il convient de l'identifier avec son numéro et sa section cadastrale, en précisant si possible le nom du lieu-dit. Aucune réponse ne sera apportée avant le bilan de la concertation. »

En exécution de la délibération du ⁽¹⁾ Conseil Municipal n°106-2021
en date du 16 décembre 2021
je soussigné(e) ⁽²⁾ Guy Verney, le Maire
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

A BOURG D'OISANS, le 17/12/2021

signature



(1) Conseil Municipal
Comité Directeur
Conseil Communautaire

(2) Maire de ..., Président du...